

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 06 JUILLET 2010

1. VIREMENT DE CREDITS

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les virements de crédits suivants :

BUDGET EAU

Dépenses de fonctionnement

1.300,00 € du compte 6152 (frais entretien) au 658 (frais de gestion).

BUDGET GENERAL

Dépenses d'investissement

6.602,00 € du compte 2041 (subvention d'équipement) vers le compte 2041/041 (opération d'ordre)

Recettes d'investissement

6.602,00 € du compte 1687 (autres dettes) vers le compte 1687/041 (opération d'ordre)

2. PLAN ACCESSIBILITE

Suite à la décision d'élaborer un plan de mise en accessibilité du 1^{er} décembre 2009 et à l'information au public par voie d'affichage, le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics ainsi que ses modalités de révision.

Puis, il décide de lancer la procédure pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux et de prévoir les contrôles légaux des installations et bâtiments communaux.

3. MICRO CRECHE

Suite à l'accord de principe du 1^{er} juin dernier, le conseil municipal confirme à l'unanimité, sa décision de participer au projet de création d'une micro crèche conjointement avec la commune de Vulbens . Il approuve le bail de location des locaux et accepte les conditions financières de ce bail. Il approuve également la répartition des dépenses annexes de démarrage conformément aux conventions avec la Commune de Vulbens et autorise le maire à signer ces documents.

4. DEROGATION PENALITES TAXE LOCALE EQUIPEMENT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la demande de remise de pénalités de retard de paiement de la Taxe Locale d'Equipeement présentée par Mr Jacob Fabien et Mlle Rouby Claire car la réception trop tardive de ce dossier n'a pas permis aux demandeurs de payer dans les délais.

5. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain pour la vente de la parcelle cadastrée A 2681 « L'Ouche », propriété de Mrs BOZON Louis et Jean à Jurens.

6. BILAN CANTINE-GARDERIE

Le conseil municipal prend connaissance du bilan des services de cantine et de garderie :

SERVICE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Cantine	27.697,20 €	14.605,00 €	déficit de 13.092,20 €
Garderie	4.972,05 €	2.560,00 €	déficit de 2.412,05 €

7. CONSEIL D'ECOLE

Le conseil municipal prend connaissance des points abordés au Conseil d'école de juin et répond aux questions émises :

- Mlle Nelly HAUDRY quitte l'école et est remplacée par Mme Anne-Catherine PONCEAU.
- L'effectif sera de 70 élèves à la rentrée et une répartition est organisée par les enseignantes.
- Un stage de rattrapage pourrait être organisé par l'Académie, à l'école du 23 au 27 août.

- Le banc de la cour sera déplacé vers le panneau d'affichage de l'école, à la demande de parents d'élèves.
- En ce qui concerne le marquage au sol de jeux extérieurs, le Conseil est en attente de la confirmation de dimensions par les enseignantes avant de lancer les travaux.
- Concernant l'agrandissement de la salle de motricité, les diverses procédures de dépôt de permis de construire et consultation des entreprises sont en cours. Les travaux de terrassement devraient être réalisés cet été.
- L'installation du matériel informatique du plan ENR aura lieu les 8 et 9 juillet.

8. COUPE DE BOIS

Le conseil municipal accepte d'ouvrir une coupe de bois cet automne au Vuache ; il fixe le montant de la coupe à 170 euros et désigne Messieurs SERGNIEUX, SOLER et POBEL comme responsables de la coupe. Une réunion sera organisée en octobre avec l'Office National des Forêts.

9. TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Les mémoires en réponse des deux affaires en cours ont été transmis au Tribunal Administratif.

10. URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance des demandes de permis de construire suivantes :

- Mlle WYSS Martine avec Mr WITTIG Frédéric - Mlle DESTOUCHES Adélaïde pour deux villas jumelles à Jurens
- Mr BATAILLARD Pierre pour la création d'un appartement dans les combles de sa propriété à Raclaz.

Et de deux transferts de permis de construire :

- Mr FOLINO Nicola à Mme KRIEF Alexandra pour la villa située lot 16 du lotissement les demeures du bois joli à Bloux
- Mr DOUBLET Christophe à Mr KRIEF Sacha pour le garage sur la même propriété.

11. QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil municipal est informé que suite à des difficultés d'accès à la parcelle de Madame Claudine CHATENOUD, l'acquisition de ses terrains est suspendue dans l'attente de la régularisation éventuelle de cette situation..
- Il prend connaissance du rapport d'activités de l'Association « Passage », des services eau, élimination des déchets, assainissement de la Communauté de Communes du Genevois.
- Il prend acte des invitations suivantes :
 - « Gentleman cycliste » organisé à Seyssel le samedi 11 septembre
 - « Porte ouverte » organisée par le SÍDEFAGE à Bellegarde la samedi 11 septembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Il prend note du courrier de France Télé Numérique qui organise une réunion d'informations à Cruseilles, vendredi 9 juillet à 14 heures, pour évoquer les risques de brouillage des programmes de France 2, à compter du 27 juillet, date de démarrage des émetteurs TNT.
- Il signalera à l'ATMB la formation d'un trou profond en amont du pont de l'autoroute situé sur la voie communale de Malbois à Dingy. Les autres trous signalés dans la montée de Raclaz Haut et à Dingy, route de la Mairie seront pris en charge dans le programme d'entretien de voirie 2010.
- Il prend acte de la transmission au Syndicat de Protection et Conservation du Vuache, d'une demande de la Société de Chasse pour obtenir l'autorisation d'utiliser un véhicule pour monter de la nourriture au Chalet des Chasseurs au Vuache.
- Il contactera l'entreprise CDF Environnement pour repérer une canalisation d'eau bouchée.
- Il prévoit la prise d'un arrêté de déviation de circulation à Dingy lors de travaux privés de réfection d'une toiture.

La séance est levée à 22 h 25.